

**Section 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE**

**Nom de le produit:** FLO-ROK FR5 MAX  
**Numéro de produit:** FR5-5 MAX; FR5-10 MAX; FR5-12 MAX; FR5-28 MAX  
**Usage du produit:** Cheville chimique.  
**Fabricant/fournisseur:** UCAN Fastening Products  
155 Champagne Drive, Unité 10  
Toronto (Ontario) M3J 2C6  
www.ucanfast.com  
**Numéro de telephone:** 416-631-9400  
**Numéro de téléphone d'urgence:** CHEMTRAC 800-424-9300  
**Date de la preparation:** Mai 26, 2010

**Section 2: IDENTIFICATION DES DANGERS****DESCRIPTION GÉNÉRAL DES RISQUES  
AVERTISSEMENT**

LIQUIDE COMBUSTIBLE. NOCIF SI AVALÉ. PEUT IRRITER LES YEUX. PEUT IRRITER LA PEAU.

**Effets potentiels sur la santé :** Voir la section 11 pour plus d'information.

**Voies d'exposition :** Contact avec la peau, contact avec les yeux, inhalation, et ingestion.

**Yeux :** Peut irriter les yeux.

**Peau :** Peut irriter la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

**Ingestion :** Nocif en cas d'ingestion. Peut causer un malaise gastro-intestinal, de la nausée ou des vomissements.

**Inhalation :** Peut causer l'irritation des voies respiratoires.

**Effets chroniques :** Le contact avec la peau répété ou prolongé pourrait assécher la peau et causer de l'irritation.

**Signes et symptômes :** Les symptômes peuvent inclure malaise ou douleur, clignement excessif et larmoiement, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive. Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuillement et gerçure de la peau.  
Peut irriter les voies respiratoires.

**Conditions médicales aggravées par exposition :** Étant donné ses propriétés irritantes, ce produit peut aggraver des problèmes préexistants au niveau des yeux, de la peau et du système respiratoire.

**Organes cibles :** Le peau, les yeux, appareil gastro-intestinal, les voies respiratoires.  
Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

**Effets potentiels sur l'environnement :** Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Voir la section 12 pour plus d'information.

**Section 3 : COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

<b>Ingrédient</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Pd. %</b>
Méthacrylate de hydroxypropyle	923-26-2 / 2761-09-3	5-10
Vinytoluène	25013-15-4	5-10
Silice amorphe sublimée	7631-86-9 / 112945-52-5	1-5
Dioxyde de titane	13463-67-7	0.1-1
Xylène	1330-20-7	0.1-1

Remarque : L'exposition à la silice, quartz ne s'applique que si traité avec FR5-MAX (Partie B) et poncé.

**Section 4 : PREMIERS SECOURS**

- Contact avec les yeux :** En cas de contact aux yeux, rincez immédiatement à l'eau courante durant au moins 15 minutes. En cas de port de lentilles cornéennes, retirez celles-ci si facilement réalisable. Consultez immédiatement une autorité médicale.
- Contact avec la peau :** En cas de contact de la peau, rincez immédiatement à l'eau courante. Retirez les vêtements/souliers contaminés. Lavez les vêtements avant de les porter à nouveau. Si une irritation cutanée se développe et persiste, consultez un médecin.
- Inhalation :** Si l'aspiration de gaz est faite, emmenez la personne à l'air frais. Si elle ne respire plus, donnez la reparation artificielle. Si elle a de la difficulté à respirer, appliquez lui un masque à oxygène.
- Ingestion :** Si le produit a été ingéré, ne PAS induire le vomissement à moins que ceci ait été demandé par du personnel médical. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente.
- Conseils généraux :** En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche signalétique).
- Avis aux médecins :** Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement.

**Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

**Inflammabilité :** Combustible d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

**Produits extincteurs :**

**Moyens d'extinction appropriés :** Poussière, mousse, dioxyde de carbone.

**Méthodes d'extinction inappropriées :** Pas disponible.

**Produits de combustion :** Peut inclure, sans s'y limiter: oxydes de carbone.

**Données sur l'explosibilité :**

**Sensibilité aux chocs :** Pas disponible.

**Sensibilité aux décharges électro-statiques :** Pas disponible.

**Protection pour les pompiers :** Gardez le matériel en amont des flammes. Portez un habit pare feu complet incluant équipement de respiration (SCBA).

**Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

**Précautions individuelles :** Portez les protecteurs recommandés à la section 8. Isolez l'aire danger et n'y laissez pas pénétrer les personnes non protégées ou non requises. Éliminez toute source d'ignition.

**Précautions environnementales :** Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations de drainage, égouts, fossés et cours d'eau. Pour prévenir la contamination de l'environnement, n'utilisez qu'un minimum d'eau.

**Méthodes de contention :** Contenez et/ou absorbez le déversement avec un matériau inerte, puis placer ensuite dans un contenant adéquat. Ne pas faire écouler dans les égouts par arrosage ou laisser s'écouler dans les cours d'eau. Portez de l'équipement de protection personnelle (EPP) approprié.

**Méthodes de nettoyage :** Pelletez le matériau et placez le dans un contenant de disposition. Ventilez la zone.

**Autre information :** Pas disponible.

**Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE****Manipulation :**

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles. Ne pas fumer. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas avaler. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Lavez vous les mains avant de manger, boire ou de fumer.

**Stockage :**

Conserver hors de la portée des enfants. Conserver le récipient bien fermé. Ne pas conserver à des températures dépassant 49 °C / 120 °F.

**Section 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE****Directives d'exposition**

Ingrédient	Limites d'exposition	
	OSHA-PEL	ACGIH-TLV
Méthacrylate de hydroxypropyle	Pas disponible.	Pas disponible.
Vinyltoluène	100 ppm	50 ppm
Silice amorphe sublimée	80 mg/m <sup>3</sup> /%SiO <sub>2</sub>	10 mg/m <sup>3</sup>
Dioxyde de titane	15 mg/m <sup>3</sup> (totale)	10 mg/m <sup>3</sup>
Xylène	100 ppm	100 ppm

**Mesures d'ingénierie :** Aérez/ventilez les lieux pour garder l'expositions aux niveaux de poussières en suspension, émanations chimiques, fumée, etc., en dessous des limites permises.

**Protection individuelle :**

**Protection pour les yeux et le visage :** Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

**Protection des mains :** Porter des gants appropriés.

**Protection de la peau et du corps :** Porter un vêtement de protection approprié.

**Protection respiratoire :** En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

**Considérations sur l'hygiène générale :** Manipulez selon les pratiques de sécurité et d'hygiène industrielles établies.

**Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

<b>Apparence :</b>	Composé pâteux.
<b>Couleur :</b>	Blanc.
<b>Odeur :</b>	Aromatique.
<b>Seuil de l'odeur :</b>	Pas disponible.
<b>État physique :</b>	Liquide.
<b>pH:</b>	Pas disponible.
<b>Viscosité :</b>	Pas disponible.
<b>Point de congélation :</b>	Pas disponible.
<b>Point d'ébullition :</b>	~ 165 °C (~ 329 °F)
<b>Point d'éclair :</b>	~ 53 °C (~ 127.4 °F)
<b>Taux d'évaporation :</b>	Pas disponible.
<b>Seuil minimal d'inflammabilité :</b>	1.1
<b>Seuil maximal d'inflammabilité :</b>	5.2
<b>Pression de vapeur :</b>	Pas disponible.
<b>Densité de vapeur :</b>	Pas disponible.
<b>Poids spécifique :</b>	Pas disponible.
<b>Solubilité dans l'eau :</b>	Pas Miscible.
<b>Coefficient de répartition eau/huile :</b>	Pas disponible.
<b>Température d'auto-inflammabilité :</b>	Pas disponible.
<b>Pourcent volatil, Pd. % :</b>	Pas disponible.
<b>COV, Pd. % :</b>	5.9%.

**Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

**Stabilité :** Stable sous des conditions d'entreposage normales. Conserver dans un endroit frais.

**Conditions de réactivité :** Chaleur. Matériaux incompatibles.

**Matériaux incompatibles :** Oxydants.

**Produits de decomposition dangereux :** Peut inclure, sans s'y limiter: oxydes de carbone.

**Possibilité de réactions dangereuses :** Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

**Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****EFFETS DE L'EXPOSITION AIGÜE****Analyse des ingrédients**

<b>Ingrédient</b>	<b>DL50 (orale)</b>	<b>CL50</b>
Méthacrylate de hydroxypropyle	7964 mg/kg, souris	Pas disponible.
Vinyltoluène	2255 mg/kg, rat	3020 mg/m <sup>3</sup> 4hr, souris
Silice amorphe sublimée	Pas disponible.	Pas disponible.
Dioxyde de titane	>10000 mg/kg, rat	Pas disponible.
Xylène	4300 mg/kg,	rat 5000 ppm 4 hr, rat

**Yeux :** Peut irriter les yeux. Les symptômes peuvent inclure malaise ou douleur, clignement excessif et larmolement, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.

**Peau :** Peut irriter la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuillement et gerçure de la peau.

**Ingestion :** Nocif en cas d'ingestion. Peut causer un malaise gastro-intestinal, de la nausée ou des vomissements. Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

**Inhalation :** Peut causer l'irritation des voies respiratoires. Les émanations aspirées de ce produit peuvent causer une pneumonie. Peut irriter les voies respiratoires.

**EFFETS DE L'EXPOSITION CHRONIQUE**

**Organes cibles :** Pas disponible.

**Effets chroniques :** N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

**Cancérogénicité :** Dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

**Ingrédient****Produits chimiques listés comme étant  
cancérogènes ou potentiellement  
cancérogènes. \***

Méthacrylate de hydroxypropyle

Non listé.

Vinyltoluène

G-A4, I-3

Silice amorphe sublimée

I-3, N-1, CP65

Dioxyde de titane

I-2B

Xylène

Non listé.

\* Voir la section 15 pour plus d'information.

**Mutagénicité :** N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

**Effets sur la reproduction :** N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

**Effets développementaux :**

**Tératogénicité :** Dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

**Embriotoxicité :** Dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

**Sensibilisation des voies respiratoires :** N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

**Sensibilisation de peau :** Dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

**Matières toxicologiquement synergiques :** Pas disponible.

**Section 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

**Effets écotoxicologiques :** Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**Persistance et dégradabilité :** Pas disponible.

**Bioaccumulation / accumulation :** Pas disponible.

**Mobilité dans l'environnement :** Pas disponible.

**Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Instructions relatives à l'élimination des résidus :**

Ces matériaux doivent être éliminés dans le respect de toutes niveau local, régional, provincial et de la réglementation fédéral.

**Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****Appellation réglementaire en vertu du DOT**UN1866; Résine en solution, inflammable; Classe 3, PG III  
ORM-D (<60 L)**Appellation réglementaire en vertu du TMD**UN1866; Résine en solution, inflammable; Classe 3, PG III  
Quantité limitée (<60 L)**Section 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****Fédéraux**

**Canadien :** Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

**États-Unis :** Fiche signalétique préparée conformément aux normes sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses (Norme CFR29 1910.1200).

**SARA Titre III**

Ingrédient	Section 302 (EHS) TPQ (poids)	Section 304 EHS RQ (poids)	CERCLA RQ (poids)	Section 313
Méthacrylate de hydroxypropyle	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.
Vinyltoluène	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.
Silice amorphe sublimée	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.
Dioxyde de titane	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.
Xylène	Non listé.	Non listé.	100	Oui.

**Régulations des états****Proposition 65 de la Californie :**

Ce produit contient un composé chimique reconnu dans l'état de la Californie comme produit pouvant provoquer des cancers.

**Inventaires du monde**

Ingrédient	Canada LIS/LES	USA TSCA
Méthacrylate de hydroxypropyle	LIS / LES	Oui.
Vinyltoluène	LIS	Oui.
Silice amorphe sublimée	LIS	Oui.
Dioxyde de titane	LIS	Oui.
Xylène	LIS	Oui

**FLO – ROK FR5-MAX****Partie A (résine)**

Date de préparation: 04/30/2011

Révision: 1

Date de rév. : 05/26/2011

**HMIS - Système d'identification des matières dangereuses**

Santé - 2\*    Inflammabilité - 2    Risque Physique - 0    PPE – B

**NFPA - Association nationale de protection contre l'incendie:**

Santé - 2    Inflammabilité - 2    Réactivité – 0

Estimation de risque : 0 = minimal, 1 = faible, 2 = modéré, 3 = grave, 4 = extrême

**Classification du SIMDUT :**

Catégorie B3 - Liquides combustibles

Catégorie D2A - Cancérogénicité

Catégorie D2A - Tératogénicité et embryotoxicité

Catégorie D2B - Sensibilisation de la peau

Catégorie D2B - Irritation de la peau ou des yeux

**Symboles de SIMDUT :****AGENCE DE SOURCE DES CLASSIFICATIONS CANCÉRIGÈNES :****OSHA (O)** Administration de la santé et de la sécurité occupationnelle.**ACGIH (G)** Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux.

A1 - Confirmé étant carcinogène à l'homme.

A2 - Présumé carcinogène à l'homme.

A3 - Carcinogène animal.

A4 - Non qualifiable comme carcinogène à l'homme.

A5 - Non présumé carcinogène à l'homme.

**IARC (I)** Centre International de Recherche sur le Cancer.

1 - L'agent (mélange) est carcinogène à l'homme.

2A - L'agent (mélange) est probablement carcinogène à l'homme; une évidence limitée que celui-ci est carcinogène à l'homme est disponible et une évidence qu'il est carcinogène chez les animaux est aussi reconnue.

2B - L'agent (mélange) est possiblement carcinogène à l'homme; une évidence limitée que celui-ci est carcinogène à l'homme est disponible du fait qu'il n'y a pas d'évidence suffisante qu'il est carcinogène chez les animaux d'expérimentation.

3 - L'agent (mélange, exposition, circonstance) n'est pas classifiable du point de vue s'il est carcinogène chez l'homme.

4 - L'agent (mélange, exposition, circonstance) n'est probablement pas carcinogène à l'homme.

**NTP (N)** Programme de toxicologie national.

1 - Connu être carcinogène.

2 - Anticipation raisonnable d'être carcinogène.

**Section 16 : AUTRES INFORMATIONS****Clause d'exonération de responsabilité :**

L'information contenue dans ce document s'applique à ce matériel spécifique comme fourni. Il ne peut pas être valide pour ce matériel si elle est employée en combinaison avec n'importe quels autres matériaux. Il est la responsabilité de l'utilisateur de se satisfaire quant à la convenance et perfection de cette information pour le propre usage particulier de l'utilisateur.

**Section 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE**

<b>Nom de le produit:</b>	FLO-ROK FR5 MAX
<b>Numéro de produit:</b>	FR5-5 MAX; FR5-10 MAX; FR5-12 MAX; FR5-28 MAX
<b>Usage du produit:</b>	Guérir agent.
<b>Fabricant/fournisseur:</b>	UCAN Fastening Products 155 Champagne Drive, Unité 10 Toronto (Ontario) M3J 2C6 www.ucanfast.com
<b>Numéro de telephone:</b>	416-631-9400
<b>Numéro de téléphone d'urgence:</b>	CHEMTRAC 800-424-9300
<b>Date de la preparation:</b>	Mai 26, 2010

**Section 2: IDENTIFICATION DES DANGERS****DESCRIPTION GÉNÉRAL DES RISQUES  
DANGER**

PEUT IRRITER LES YEUX. PEUT IRRITER LA PEAU.

**Effets potentiels sur la santé :** Voir la section 11 pour plus d'information.

<b>Voies d'exposition :</b>	Contact avec la peau, contact avec les yeux, inhalation, et ingestion.
<b>Yeux :</b>	Peut irriter les yeux.
<b>Peau :</b>	Peut irriter la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
<b>Ingestion :</b>	Peut être nocif si avalé. Peut causer un malaise gastro-intestinal, de la nausea ou des vomissements.
<b>Inhalation :</b>	Peut causer l'irritation des voies respiratoires.
<b>Effets chroniques :</b>	Le contact avec la peau répété ou prolongé pourrait assécher la peau et causer de l'irritation.
<b>Signes et symptômes :</b>	Les symptômes peuvent inclure malaise ou douleur, clignement excessif et larmolement, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive. Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuillement et gerçure de la peau.
<b>Conditions médicales aggravées par exposure :</b>	Étant donné ses propriétés irritantes, ce produit peut aggraver des problèmes préexistants au niveau des yeux, de la peau et du système respiratoire.
<b>Organes cibles :</b>	Le peau, les yeux, appareil gastro-intestinal, les voies respiratoires. Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.
<b>Effets potentiels sur l'environnement :</b>	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Voir la section 12 pour plus d'information.

**Section 3 : COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

<b>Ingrédient</b>	<b>Numéro CAS</b>	<b>Pd. %</b>
Peroxyde de benzoyle	94-36-0	10-30
Fuller's Earth	8031-18-3	5-10
Benzoate de 2-éthylhexyle	5444-75-7	5-10
Stéarate de zinc	557-05-1	1-5

**Section 4 : PREMIERS SECOURS**

**Contact avec les yeux :** En cas de contact aux yeux, rincez immédiatement à l'eau courante durant au moins 15 minutes. En cas de port de lentilles cornéennes, retirez celles-ci si facilement réalisable. Consultez immédiatement une autorité médicale.

**Contact avec la peau :** En cas de contact de la peau, rincez immédiatement à l'eau courante. Retirez les vêtements/souliers contaminés. Lavez les vêtements avant de les porter à nouveau. Si une irritation cutanée se développe et persiste, consultez un médecin.

**Inhalation :** Si l'aspiration de gaz est faite, emmenez la personne à l'air frais. Si elle ne respire plus, donnez la reaspiration artificielle. Si elle a de la difficulté à respirer, appliquez lui un masque à oxygène.

**Ingestion :** Si le produit a été ingéré, ne PAS induire le vomissement à moins que ceci ait été demandé par du personnel médical. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente.

**Conseils généraux :** En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche signalétique).

**Avis aux médecins :** Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement.

**Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

**Inflammabilité :** Ininflammable d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

**Produits extincteurs :**

**Moyens d'extinction appropriés :** Poussière, eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone.

**Méthodes d'extinction inappropriées :** Pas disponible.

**Produits de combustion :** Peut inclure, sans s'y limiter: oxydes de carbone.

**Données sur l'explosibilité :**

**Sensibilité aux chocs :** Pas disponible.

**Sensibilité aux décharges électro-statiques :** Pas disponible.

**Protection pour les pompiers :** Gardez le matériel en amont des flammes. Portez un habit pare feu complet incluant équipement de respiration (SCBA).

**Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

**Précautions individuelles :** Portez les protecteurs recommandés à la section 8. Isolez l'aire danger et n'y laissez pas pénétrer les personnes non protégées ou non requises.

**Précautions environnementales :** Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations de drainage, égouts, fossés et cours d'eau. Pour prévenir la contamination de l'environnement, n'utilisez qu'un minimum d'eau.

**Méthodes de contention :** Contenez et/ou absorbez le déversement avec un matériau inerte, puis placer ensuite dans un contenant adéquat. Ne pas faire écouler dans les égouts par arrosage ou laisser s'écouler dans les cours d'eau. Portez de l'équipement de protection personnelle (EPP) approprié.

**Méthodes de nettoyage :** Pelletez le matériau et placez le dans un contenant de disposition. Ventilez la zone.

**Autre information :** Pas disponible.

**Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE****Manipulation :**

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas avaler. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Lavez vous les mains avant de manger, boire ou de fumer.

**Stockage :**

Conserver hors de la portée des enfants. Conserver le récipient bien fermé. Ne pas conserver à des températures dépassant 49 °C / 120 °F.

**Section 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE****Directives d'exposition**

Ingrédient	Limites d'exposition	
	OSHA-PEL	ACGIH-TLV
Peroxyde de benzoyle	5 mg/m <sup>3</sup>	5 mg/m <sup>3</sup>
Fuller's Earth	Pas disponible.	Pas disponible.
Benzoate de 2-éthylhexyle	Pas disponible.	Pas disponible.
Stéarate de zinc	15 mg/m <sup>3</sup>	Pas disponible.

**Mesures d'ingénierie :** Aérez/ventilez les lieux pour garder l'expositions aux niveaux de poussières en suspension, émanations chimiques, fumée, etc., en dessous des limites permises.

**Protection individuelle :**

**Protection pour les yeux et le visage :** Portez des lunettes de protection approuvées (correctement ajustées qui ne laissent pas passer la poussière ou les éclaboussures et résistantes aux produits chimiques) ainsi qu'une protection faciale (écran facial).

**Protection des mains :** Butyl gants. Viton gants. Nitril gants. Gants de néoprène.

**Protection de la peau et du corps :** Porter un vêtement de protection approprié.

**Protection respiratoire :** En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

**Considérations sur l'hygiène générale :** Manipulez selon les pratiques de sécurité et d'hygiène industrielles établies.

**Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

<b>Apparence :</b>	Composé pâteux.
<b>Couleur :</b>	Noir.
<b>Odeur :</b>	Odeur perceptible.
<b>Seuil de l'odeur :</b>	Pas disponible.
<b>État physique :</b>	Liquide.
<b>pH:</b>	Pas disponible.
<b>Viscosité :</b>	Pas disponible.
<b>Point de congélation :</b>	Pas disponible.
<b>Point d'ébullition :</b>	Pas disponible.
<b>Point d'éclair :</b>	Pas disponible.
<b>Taux d'évaporation :</b>	Pas disponible.
<b>Seuil minimal d'inflammabilité :</b>	Pas disponible.
<b>Seuil maximal d'inflammabilité :</b>	Pas disponible.
<b>Pression de vapeur :</b>	Pas disponible.
<b>Densité de vapeur :</b>	Pas disponible.
<b>Poids spécifique :</b>	Pas disponible.
<b>Solubilité dans l'eau :</b>	Pas Miscible.
<b>Coefficient de répartition eau/huile :</b>	Pas disponible.
<b>Température d'auto-inflammabilité :</b>	Pas disponible.
<b>Pourcent volatil, Pd. % :</b>	Pas disponible.
<b>COV, Pd. % :</b>	0%.

**Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

**Stabilité :** Stable sous des conditions d'entreposage normales.

**Conditions de réactivité :** Chaleur. Matériaux incompatibles.

**Matériaux incompatibles :** Forts acides. Bases. Alcalis. Métaux lourds.

**Produits de decomposition dangereux :** Peut inclure, sans s'y limiter: oxydes de carbone.

**Possibilité de réactions dangereuses :** Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

**Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****EFFETS DE L'EXPOSITION AIGUË****Analyse des ingrédients**

<b>Ingrédient</b>	<b>DL50 (orale)</b>	<b>CL50</b>
Peroxyde de benzoyle	6400 mg/kg, rat	Pas disponible.
Fuller's Earth	Pas disponible.	Pas disponible.
Benzoate de 2-éthylhexyle	Pas disponible.	Pas disponible.
Stéarate de zinc	> 5000 mg/kg, rat	Pas disponible.

**Yeux :** Peut irriter les yeux. Les symptômes peuvent inclure malaise ou douleur, clignement excessif et larmoiement, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.

**Peau :** Peut irriter la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuillement et gerçure de la peau.

**Ingestion :** Peut être nocif si avalé. Peut causer un malaise gastro-intestinal, de la nausée ou des vomissements.

**Inhalation :** Peut causer l'irritation des voies respiratoires.

**EFFETS DE L'EXPOSITION CHRONIQUE**

**Organes cibles :** Pas disponible.

**Effets chroniques :** N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

**Cancérogénicité :** N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

<b>Ingrédient</b>	<b>Produits chimiques listés comme étant cancérogènes ou potentiellement cancérogènes. *</b>
Peroxyde de benzoyle	G-A4, 1-3
Fuller's Earth	Non listé.
Benzoate de 2-éthylhexyle	Non listé.
Stéarate de zinc	Non listé.

\* Voir la section 15 pour plus d'information.

**Mutagénicité :** N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

**Effets sur la reproduction :** N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

**Effets développementaux :**

**Tératogénicité :** N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

**Embriotoxicité :** N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

**Sensibilisation des**

**voies respiratoires :** N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

**Sensibilisation de peau :** Dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

**Matières toxicologiquement synergiques :** Pas disponible.

**Section 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

<b>Effets écotoxicologiques :</b>	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
<b>Persistance et dégradabilité :</b>	Pas disponible.
<b>Bioaccumulation / accumulation :</b>	Pas disponible.
<b>Mobilité dans l'environnement :</b>	Pas disponible.

**Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Instructions relatives à l'élimination des résidus :**

Ces matériaux doivent être éliminés dans le respect de toutes niveau local, régional, provincial et de la réglementation fédéral.

**Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****Appellation réglementaire en vertu du DOT**

UN3108; Peroxyde organique du Type E, Solid; Classe 5.2, PG II  
ORM-D (< 10kg)

**Appellation réglementaire en vertu du TMD**

UN3108; Peroxyde organique du Type E, Solid; Classe 5.2, PG II  
Quantité limitée (< 10kg)

**Section 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****Fédéraux**

- Canadien :** Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.
- États-Unis :** Fiche signalétique prepare conformément aux norms sur la communication des renseignements a l'égard des matières dangereuses (Norme CFR29 1910.1200).

**SARA Titre III**

<b>Ingrédient</b>	<b>Section 302 (EHS) TPQ (poids)</b>	<b>Section 304 EHS RQ (poids)</b>	<b>CERCLA RQ (poids)</b>	<b>Section 313</b>
Peroxyde de benzoyle	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Oui.
Fuller's Earth	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.
Benzoate de 2-éthylhexyle	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.
Stéarate de zinc	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.

**Régulations des états****Proposition 65 de la Californie :**

Ce produit ne contient aucun produit chimique connu dans l'état de Californie pour provoquer des cancers, des anomalies congénitales ou tout autre dommage au niveau de l'appareil reproducteur.

Date de preparation: 04/30/2011

Révision: 1

Date de rév.: 05/26/2011

**Inventaires du monde**

<b>Ingrédient</b>	<b>Canada LIS/LES</b>	<b>USA TSCA</b>
Peroxyde de benzoyle	LIS	Oui.
Fuller's Earth	LIS	Oui.
Benzoate de 2-éthylhexyle	LIS	Oui.
Stéarate de zinc	LIS	Oui.

**HMIS - Système d'identification des matières dangereuses**

Santé - 2\*    Inflammabilité - 1    Risque Physique - 0    PPE – B

**NFPA - Association nationale de protection contre l'incendie:**

Santé - 2    Inflammabilité - 1    Réactivité – 0

**Estimation de risque** : 0 = minimal, 1 = faible, 2 = modéré, 3 = grave, 4 = extreme**Classification du SIMDUT :**

- Catégorie C - Matières comburantes
- Catégorie D2B - Sensibilisation de la peau
- Catégorie D2B - Irritation de la peau ou des yeux

**Symboles de SIMDUT :****AGENCE DE SOURCE DES CLASSIFICATIONS CANCÉRIGÈNES :**

- OSHA (O)** Administration de la santé et de la sécurité occupationnelle.
- ACGIH (G)** Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux.  
 A1 - Confirmé étant carcinogène à l'homme.  
 A2 - Présumé carcinogène à l'homme.  
 A3 - Carcinogène animal.  
 A4 - Non qualifiable comme carcinogène à l'homme.  
 A5 - Non présumé carcinogène à l'homme.
- IARC (I)** Centre International de Recherche sur le Cancer.  
 1 - L'agent (mélange) est carcinogène à l'homme.  
 2A - L'agent (mélange) est probablement carcinogène à l'homme; une évidence limitée que celui-ci est carcinogène à l'homme est disponible et une évidence qu'il est carcinogène chez les animaux est aussi reconnue.  
 2B - L'agent (mélange) est possiblement carcinogène à l'homme; une évidence limitée que celui-ci est carcinogène à l'homme est disponible du fait qu'il n'y a pas d'évidence suffisante qu'il est carcinogène chez les animaux d'expérimentation.  
 3 - L'agent (mélange, exposition, circonstance) n'est pas classifiable du point de vue s'il est carcinogène chez l'homme.  
 4 - L'agent (mélange, exposition, circonstance) n'est probablement pas carcinogène à l'homme.
- NTP (N)** Programme de toxicologie national.  
 1 - Connu être carcinogène.  
 2 - Anticipation raisonnable d'être carcinogène.

**Section 16 : AUTRES INFORMATIONS****Clause d'exonération de responsabilité :**

L'information contenue dans ce document s'applique à ce matériel spécifique comme fourni. Il ne peut pas être valide pour ce matériel si elle est employée en combinaison avec n'importe quels autres matériaux. Il est la responsabilité de l'utilisateur de se satisfaire quant à la convenance et perfection de cette information pour le propre usage particulier de l'utilisateur.